

COMMUNE DE COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER

FLASH INFOS

Juillet 2025



Mesdames et Messieurs, Chers(ères) Concitoyens(nes)

Comme de coutume, voici les dernières informations avant la période estivale.

L'équipe communale poursuit ses actions pour améliorer votre quotidien, développer et embellir notre village. Les travaux engagés ont avancé à un bon rythme et témoignent de notre engagement :

- Ceux concernant la rénovation énergétique de la mairie / salle polyvalente sont achevés. Le travail de recherche de subventions effectué au préalable auprès de nos différents partenaires financiers (Etat, Région, Département et Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie) nous a permis d'être financés à hauteur de 80 % du projet. La somme restant à charge de la commune est de ce fait très faible au regard de l'investissement global.
- La réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne poste en appartement, effectuée principalement en régie par le service technique, est terminée. Sur ce dossier également, la recherche active de financements a abouti à l'obtention d'aides par l'Etat et le Département qui s'élèvent à environ 65 % de l'enveloppe des travaux. Ce nouveau logement a été mis en location début mai.
- Concernant le bâtiment de la Fruitière, compte tenu de son état de vétusté, différentes études et réflexions ont été menées, avec notamment une concertation en réunion publique. Les échanges ont tous convergés vers une démolition, celle-ci a donc été réalisée en mai afin de sécuriser le site.
- Les travaux de réfection du chemin qui part du Villaret et qui descend au lac de Coise ont été effectués en mars. L'adjonction de caniveaux permettra de pérenniser l'ouvrage.
- L'engazonnement des deux cimetières a été réalisé ce printemps pour répondre aux contraintes environnementales (zéro pesticide) et faciliter leur entretien. Des columbariums ont été rajoutés dans chacun d'eux.
- Afin de faciliter l'accès à l'information de la vie communale, la mairie a opté pour une refonte de son site internet, avec une navigation et un visuel simplifiés. N'hésitez pas à aller le consulter : <https://coisesaintjeanpiedgauthier.fr>. En complément, vous pouvez utiliser l'application PanneauPocket qui est aussi accessible gratuitement.

D'autres travaux sont également prévus pour cette année :

- Depuis le début du mandat, nous nous sommes engagés dans un programme de réfection des voiries communales. Cette année encore, la remise à neuf de certaines routes sera effectuée.
- Pour respecter la réglementation en vigueur, tous les poteaux incendie de la commune ont été testés (débit/pression). Suite à ces contrôles, trois d'entre eux seront changés.

Sur un plan plus festif, je vous invite à partager le verre de l'amitié offert par la mairie à partir de 11h à l'occasion de la vogue annuelle du dimanche 3 août.

Pendant ce moment convivial, je vous présenterai les travaux effectués lors de la rénovation énergétique de la mairie / salle polyvalente, en présence des partenaires financiers qui nous ont soutenus. Vous pourrez ainsi vous rendre compte des améliorations réalisées.

Dans l'attente de vous y retrouver, il me reste à vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances. Prenez bien soin de vous et de vos proches en cette période de fortes chaleurs.

Bien à vous,

Le Maire, Jean-Luc BENETTI

Fermeture estivale de l'agence postale

L'agence postale sera fermée cet été du **lundi 28 juillet au jeudi 14 août inclus**.

Tél. 04.79.28.80.31 mail : secretariat@coise73.fr <https://coisesaintjeanpiedgauthier.fr>

Festivités de l'été à Coise

Cinéma plein air



Comme chaque année, le conseil municipal organise son cinéma plein air, en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie. La séance aura lieu le **lundi 28 juillet** sur le parking à l'arrière de la mairie, à partir de **21h30**. Le film projeté sera **Un p'tit truc en plus**, réalisé par Artus (2024). Tout public - Entrée gratuite.



Vogue

L'association Les Rioulards organisera la traditionnelle vogue du village le **dimanche 3 août**. Des animations vous seront proposées : trempolines et structures gonflables pour les enfants toute la journée et balade en poneys à partir de 14h. Un marché artisanal sera également présent de 11h à 18h. En soirée, un repas campagnard sera servi à partir de 19h, suivi d'un bal. Comme il est de tradition, **un apéritif sera offert par la mairie à partir de 11h**.



Soirée musicale Les meilleurs moments de la chanson française

Le Val Enchanté organise une soirée musicale animée par **Pierre LEMARCHAL**, au profit de l'association Grégory LEMARCHAL (en finir avec la mucoviscidose)

Le vendredi 19 septembre 2025 à 20h à la salle polyvalente

Réservation et billetterie : contacter le 06.14.87.90.65.

Conférence sur les oiseaux nocturnes

La mairie et la Communauté de communes Cœur de Savoie (dans le cadre de sa stratégie de la biodiversité) organisent le **vendredi 26 septembre 2025**, une soirée qui sera animée par France Nature Environnement, sur le thème des oiseaux nocturnes « chouettes et hiboux » présents sur notre commune.

Cette animation se déroulera en deux temps : une conférence à 19h à la salle communale pour découvrir ces oiseaux, leur rythme et leur mode de vie, qui sera suivie d'une **sortie sur le terrain à partir de 20h**, pour essayer de les entendre et de les apercevoir dans leur habitat naturel. Prévoir des chaussures de marche, un vêtement chaud et une lampe de poche ou frontale. Tout public - Gratuit.

Aide à la pratique sportive et culturelle pour les enfants de 6 à 15 ans (du primaire au collège)

La municipalité reconduit sa participation auprès des familles, à hauteur de 30 € par enfant, pour leur inscription dans un club sportif ou culturel agréé. La somme sera versée **uniquement** sur présentation d'un **justificatif** (copie de licence 2025/2026 ou attestation du club/école) **impérativement tamponné + votre RIB**.

Les pièces seront à fournir soit directement en mairie, soit envoyées par mail à l'adresse : secretariat@coise73.fr avant le **25/10/2025 dernier délai**.

En ce qui concerne les documents envoyés par mail, la mairie se réserve le droit de réclamer les originaux « papier ». **Attention** : vérifiez bien votre dossier car il doit être complet pour être accepté.



Toute l'équipe municipale vous
souhaite un bel été !

